

**Objet : Redécouvrir le tilleul des Baronnies provençales – Ajustement du plan de financement**

- Vu la délibération du Comité Syndical n°2015-12-11 du 3 décembre 2015 ayant pour objet « Redécouvrir le Tilleul des Baronnies ».
- Vu la délibération du Bureau Syndical n°2016-03-05 du 3 mai 2016, ayant pour objet « Redécouvrir le tilleul des baronnies provençales – modification du plan de financement »

La Présidente expose,

En conformité avec la charte du parc naturel régional des Baronnies provençales (mesures 1-2-1, 2-1-1, 1-4-3 et 3-4-2), le Parc naturel régional s'est proposé d'engager une série d'actions de recherche, destinées à mieux connaître et faire connaître le tilleul des Baronnies provençales.

Après un premier repérage mené par les agents du Parc naturel régional (chargés de mission « patrimoines culturels et culture » et « paysages et urbanisme »), ainsi que par un botaniste du Conservatoire Botanique National Alpin, le Parc naturel régional des Baronnies provençales et le Conservatoire Botanique National Alpin ont pris en charge, en commun, l'organisation d'un stage de 6 mois sur le tilleul sauvage. Cette étude a permis de repérer et d'étudier une série de tillaies sauvages situées dans la Drôme et dans les Hautes-Alpes, sur le territoire du Parc naturel régional. Une conférence, ainsi qu'un dépliant, permettront de restituer les résultats de ce stage.

A la suite de ce travail, il apparaît important de pouvoir faire appel à un ethnologue afin de collecter les pratiques, gestes et mots liés au tilleul, mais aussi de mieux inscrire cette culture dans l'évolution économique et sociale des Baronnies provençales depuis l'entre-deux-guerres. Ce travail doit intégrer une dimension participative afin d'associer la population. Il prendrait la forme d'une résidence scientifique de plusieurs mois sur le territoire du Parc naturel régional.

A titre de garantie scientifique, Madame Danielle MUSSET, ethnobotaniste, ancienne directrice du Musée de Salagon, qui est un ethnopôle consacré aux savoirs de la nature, a accepté d'accompagner bénévolement le Parc naturel régional dans le cadre de cette recherche. Il apparaît donc indispensable de prévoir la prise en charge de ses frais de déplacement et de restauration.

Une exposition itinérante susceptible de présenter les premiers résultats des recherches et de conforter la dimension participative de l'action est également prévue.

Enfin, un comité de pilotage, consacré aux différents aspects liés au tilleul (recherche, économie, valorisation, etc.), sera créé. Il permettra d'associer les deux Régions, les deux Départements, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, les représentants (élus et techniciens) du Parc naturel régional, des acteurs socio-économiques du secteur, ainsi que des structures qui œuvrent dans le domaine de la valorisation (comme l'IPAM de Buis-les-Baronnies ou la Confrérie des chevaliers du tilleul).

L'ensemble de ce projet de recherche a été présenté à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre d'un appel à projets « Mémoires du XXe siècle », qui s'est proposée de financer directement l'intervention d'un ethnologue. Par ailleurs, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'est aussi positionnée en faveur de cette action.

La Présidente propose, en conséquence,

- ◆ D'approuver le principe de création d'un comité de pilotage des actions consacrées au tilleul et dont la composition exacte sera arrêtée par la Présidente ;
- ◆ De prendre en charge, en application de la délibération n°2016-05-10 du Bureau Syndical du 16 juin 2016 les frais de mission de Madame Danielle MUSSET (déplacements, hébergement, restauration), dans le cadre de cette action ;
- ◆ D'ajuster le budget prévisionnel et le plan de financement de cette opération comme suit :

DEPENSES (€TTC)		RECETTES (€ TTC)	
Enquête ethnologique	18 000 €	DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	19 500 €
Publication et communication (concernant l'inventaire participatif - impression et de diffusion)	1 500 €	Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	10 000 €
Exposition et travaux associés à la mise en place de l'exposition	9 000 €		
Communication	1 000 €	Autofinancement Pnr des Baronnies provençales	7 375 €
Animation – coordination de l'opération	7 375 €		
<b>TOTAL</b>	<b>36 875 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>36 875 €</b>

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à solliciter toute subvention et à signer tout acte relatif à cette action.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Henriette MARTINEZ